

Le 29 septembre,

Journée de grève interprofessionnelle pour l'augmentation des salaires !

Tout augmente, sauf les salaires !

La question des salaires est depuis plus d'un an notre préoccupation principale. Plus de 200 milliards d'euros sont passés de la poche des travailleuses et travailleurs à celle des actionnaires. En pleine pandémie, les 40 plus grosses entreprises françaises ont réalisé 163 milliards de profits, grâce aux milliards d'aides publiques (le fameux « quoi qu'il en coûte »), ont supprimé des dizaines de milliers d'emplois, mais elles ont surtout versé à leurs actionnaires 70 milliards d'euros de leurs dividendes.



Nos salaires doivent impérativement suivre l'inflation des prix

Depuis le début de l'année, les prix à la consommation ont augmenté de plus de 6,1%, et l'inflation est partie pour atteindre 10% d'ici la fin de l'année.

Faire face aux dépenses contraintes

Puisque les salaires dans le pays n'augmentent pas autant et aussi vite que les prix, le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs, des privé·es d'emploi et des retraité·es, diminue d'année en année, générant toujours plus de pauvreté et de précarité.

Gagner l'augmentation automatique des salaires avec l'inflation

Faute de mécanisme automatique de revalorisation des grilles, les salaires de multiples salarié·es sont proches du Smic.

Nous proposons :

- Un smic à 2000 euros bruts en 2022, pour répondre aux besoins élémentaires le plus souvent incompressibles ;
- Une augmentation automatique de tous les salaires minima des branches professionnelles quand le Smic augmente ;
- L'ouverture (ou réouverture) immédiate de négociations salariales dans les branches, les entreprises et l'administration publique pour l'augmentation de l'ensemble des salaires.

L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes c'est maintenant

Tous temps de travail confondus, les femmes gagnent 26% de moins que les hommes. Outre les phénomènes de pure discrimination sexiste, ces écarts sont principalement liés à un certain nombre de facteurs sur lesquels il est possible d'agir. La CGT porte l'exigence de l'augmentation des salaires et la reconnaissance des qualifications des métiers à prédominance féminine.

Augmenter les salaires, c'est bon pour les retraites

La CGT est attachée au système actuel de retraite par répartition, basé sur la production des richesses par les travailleuses et travailleurs. Sa solidité et sa fiabilité sur le long terme ne font pas débat, comme en atteste le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites.

La retraite à 60 ans, une mesure de justice sociale

La CGT défend la garantie d'un droit légal de départ à la retraite à 60 ans, avec une pension à taux plein qui ne doit pas être inférieure au Smic. Ce dernier doit être porté à 2000 euros bruts. Les retraité·es ont perdu entre 10 et 12% de leur pouvoir d'achat en quinze ans, soit un mois de pension par an.

Des mesures pour vivre la retraite en bonne santé !

La CGT estime que le système existant doit garantir le maintien des régimes spéciaux bénéficiant de dispositifs de départs anticipés qui ont fait leurs preuves.

Un plan pour la jeunesse, c'est urgent !

La crise sanitaire a amplifié la précarité de la jeunesse, les retours contraints dans le foyer parental, le décrochage scolaire... Le taux de précarité dépasse les 55% pour les 15-24 ans. 20,8% des « élèves et étudiant·es » vivent sous le seuil de pauvreté, et 46% d'entre eux déclarent exercer une activité rémunérée en pa-

rallèle à leurs études. 30% des étudiant·es ont renoncé à des soins ou à des examens médicaux pour des raisons financières au cours des douze derniers mois.

Parce qu'une rupture radicale est urgente, la CGT porte un plan ambitieux et structurant pour la jeunesse.

La reconnaissance des qualifications

La qualification, c'est l'ensemble des savoirs et des savoir-faire des salarié·es acquis par la formation initiale, continue, et par l'expérience professionnelle.

29 SEPTEMBRE 2022
Tou-te-s mobilisé-e-s pour :

- Augmentation des salaires
- SMIC à 2000 €
- 32 heures par semaine
- Retraite à soixante ans
- Égalité femmes/hommes

CGT Doubs

Ce que porte la CGT

NON DIPLÔMÉ	2000 euros Smic
CAP/BEP	2400 euros 1,2 Smic
BAC	2800 euros 1,4 Smic
BAC + 2	3200 euros 1,6 Smic
BAC + 3	3600 euros 1,8 Smic
BAC + 5	4000 euros 2 Smic
BAC + 8	4600 euros 2,3 Smic

*Salaires bruts à l'embauche

Le 29 septembre, participez à l'appel à la grève interprofessionnelle portée par la CGT pour plus de justice sociale !

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Âge : _____ Profession : _____
Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à envoyer à l'Union Départementale CGT du Doubs, 11 rue Battant, 25000 Besançon
Téléphone : 03 81 81 31 34 – Courriel : secretariat@cgt Doubs.com – Adhésion en ligne sur www.cgt.fr